



## Le SMICTOM Centre Ouest organise une collecte ponctuelle d'amiante lié et fibrociment le 6 juin 2017 au Centre d'Apport Volontaire de Breteil

Devant une demande forte de la population, les élus du SMICTOM ont souhaité mettre en place ce nouveau service de collecte de l'amiante et du fibrociment.

La nature particulière de l'amiante nécessite des conditions de manipulation, de stockage et de collecte bien spécifiques et dont voici les modalités :

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE COLLECTE :

Ce service ponctuel et gratuit est réservé aux particuliers résidant sur l'une des 64 communes du SMICTOM Centre Ouest (liste disponible à l'accueil du SMICTOM). Les dépôts effectués par les professionnels ne sont pas autorisés.

### DES DÉPÔTS LIMITÉS

Les dépôts sont limités par collecte à 10 tôles de dimension maximale 2m x 1m et/ou 4 sacs (fournis par la collectivité) pour le stockage des déchets de petite dimension (ardoises, ...)

### LES DÉCHETS CONCERNÉS PAR CETTE COLLECTE

Il s'agit de l'amiante ciment ou amiante lié et du fibrociment :

- Eléments de bardage, de revêtement ou de couverture  
Plaques planes, tôles ondulées, ardoises, plaques décoratives de façades
- Canalisations, évacuations d'eau, conduits de cheminée, ...
- Bacs horticoles

**L'amiante libre et friable est interdit.**

**Pour ce type d'amiante, il est demandé de faire appel à une entreprise spécialisée.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997, la fabrication, l'importation ou la commercialisation de l'amiante sont interdites en France. Les produits fabriqués à partir de cette date ne contiennent donc pas d'amiante.

### LA PROCÉDURE DE COLLECTE

Les collectes auront lieu le mardi 6 juin et le mardi 5 décembre 2017, au Centre d'Apport Volontaire de Breteil Parc d'Activités La Nouette rue Galilée 35160 BRETEIL.

Toute personne intéressée doit au préalable s'inscrire auprès des services du SMICTOM, 5 ter rue de Gaël à Saint Méen le Grand les **mardi 4 avril et mardi 2 mai 2017 de 9h-12h**

Inscription sous réserve des places disponibles.

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile récents devront être présentés.

Lors de l'inscription, toutes les modalités de la collecte et les précautions à prendre seront précisées.

**La prochaine collecte aura lieu le mardi 6 juin 2017**

**au Centre d'Apport Volontaire de Breteil**

**Parc d'Activités de La Nouette Rue Galilée 35160 BRETEIL**

### PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR MANIPULER L'AMIANTE

Il est rappelé qu'il convient de prendre certaines dispositions et de manipuler l'amiante avec précautions.

**Pour toute information contactez le SMICTOM 02 99 09 57 26**

**www.smictom-centreouest35.fr**

**Après prise  
de rendez-vous**